



Mardi 29 juin 2021

Contournement autoroutier d'Arles : publication du bilan de la concertation publique

Le projet de contournement autoroutier d'Arles a fait l'objet d'une **concertation publique réglementaire** du 2 décembre 2020 au 31 janvier 2021.

Cette concertation a connu une forte participation des arlésiens et saint-martinois avec près de 400 participants aux réunions publiques et plus de 1 000 expressions recueillies par la DREAL.

Les participants ont notamment exprimé leurs points de vue sur les problèmes de nuisances liées à la RN113, sur le projet de contournement proposé, sur les variantes de tracé analysées par le maître d'ouvrage et leurs incidences sur l'environnement humain, agricole, hydraulique et naturel. Ils ont aussi exprimé des attentes sur le projet de requalification de la RN113 en boulevard urbain et sur les besoins de desserte du territoire.

Le bilan de la concertation, établi par la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, rend compte du dispositif d'information et de participation proposé aux participants, des analyses quantitatives et qualitatives de la concertation, des enseignements que le maître d'ouvrage a pu en retirer et des orientations qu'il envisage pour la suite du projet.

C'est sur la base de ce bilan que le Comité des élus réuni le 27 mai 2021 a retenu la variante nord pour la section en contournement du centre urbain d'Arles au sein du fuseau « Sud Vigueirat », ainsi que les principes d'aménagement sur place de la RN113 entre Raphèle et Saint-Martin-de-Crau.

La prise en considération des contributions et avis formulés lors de la concertation a également permis au maître d'ouvrage de définir les suites à donner en matière d'études et de concertation continue pour les prochaines étapes du projet, avec une attention toute particulière pour éviter, réduire et compenser les incidences du projet sur les milieux naturels et agricoles et favoriser l'insertion du projet dans son environnement.

Le bilan complet de cette concertation, avec ses annexes, est en ligne sur le site internet dédié au projet de contournement autoroutier : www.contournementarles.com

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

